



DEPPS | VALIDATION DES POSTES D'INTERNES DES HÔPITAUX AU TITRE DE L'ANNÉE 2026 .

La Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS) a abrité, ce jeudi 20 novembre 2025, la réunion de validation des postes d'internes des hôpitaux pour l'année 2026.

Sous la présidence de **Dr Marie-Josèphe BITTY**, Directrice de la DEPPS, cette séance de travail a réuni les acteurs clés du Ministère de la Santé, l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (**MSHPCMU**) notamment les responsables des structures d'accueil des internes ainsi que ceux du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (**MESRS**) à savoir les représentants des UFR.

L'objectif était de valider la répartition des postes qui serviront de base pour le choix des postes des internes en Médecine et en Pharmacie au titre de l'année 2026, **conformément au décret n°345-2018**.

Les travaux ont permis d'aboutir à un consensus sur la répartition des ressources humaines disponibles. Ainsi, **300 postes en Médecine et 55 postes en Pharmacie** ont été validés et répartis entre les structures d'accueil d'Abidjan, de Yamoussoukro et de Bouaké. Cette validation s'est opérée dans un contexte de forte tension, les besoins exprimés par les hôpitaux (414 en Médecine) étant nettement supérieurs à la disponibilité actuelle des internes qui est de 300.

Au-delà des postes validés, cette réunion a été l'occasion d'échanger sur des sujets essentiels pour l'avenir de l'internat. Face aux résultats jugés insuffisants du dernier Concours National d'internat en Médecine, la Présidente de séance a annoncé la non-tenue du Prix d'Excellence 2025.

En réponse, les participants ont vivement recommandé d'engager rapidement une réflexion approfondie sur la Réforme de l'Internat afin de garantir la qualité de l'élite médicale de demain.

Au titre des perspectives, le choix des postes est officiellement fixé au **10 décembre 2025 à Yamoussoukro**. Cet événement majeur sera couplé aux 17èmes Journées Scientifiques de l'Association des Internes des Hôpitaux de Côte d'Ivoire (AIHCI).





MSHPCMU | BUDGET 2026 DU MINISTÈRE DE LA SANTE : LE MINISTRE PIERRE DIMBA FAIT ADOPTER LE BUDGET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Le Budget 2026 du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle a été adopté à l'unanimité, ce mercredi 19 novembre 2025, par la Commission des Affaires Économiques et Financières (CAEF) l'Assemblée nationale.

D'un montant de **808,99 milliards de FCFA**, le ministre chargé de la santé monsieur **Pierre N'Gou DIMBA** a présenté la pertinence de ce budget qui traduit l'ambition forte du Gouvernement de Côte d'Ivoire à renforcer la performance du système de santé et à améliorer l'accès aux soins pour toutes les populations.

Ce budget 2026 s'articule autour de cinq programmes majeurs :

- Administration générale,
- Accessibilité des populations à des soins de qualité
- Lutte contre les maladies
- Prévention des addictions
- Lutte contre le VIH/Sida

L'adoption de ce budget témoigne de l'engagement constant de SEM **Alassane OUATTARA**, Président de la République, à doter la Côte d'Ivoire d'un système de santé résilient, moderne et performant.



MSHPCMU | UCPS-BM : ATELIER DE PRÉPARATION DE LA PHASE 2 DU PSNDPE

Au cours de la dernière décennie, la Côte d'Ivoire a réalisé des progrès significatifs dans le domaine de la santé. Pourtant, de nombreux défis subsistent, notamment en matière d'accès aux soins, de financement, de gouvernance et de qualité des services. Conscient de ces enjeux, le gouvernement a affirmé une vision ambitieuse centrée sur le renforcement de l'accès équitable aux soins à travers la Couverture Maladie Universelle (CMU), le développement des soins de santé primaires, une meilleure collaboration entre les secteurs public et privé, et le développement du capital humain.

La première phase du Programme Santé, Nutrition et Développement de la Petite Enfance (PSNDPE 2023-2025), déroulée sous la forme d'un IPF, a permis de poser des bases solides. La phase 2 (2026-2029), qui sera conduite sous la forme d'un programme axé sur les résultats (P4R), vise quant à elle à consolider ces acquis et à amplifier les impacts.

C'est pour préparer l'ensemble des documents techniques et stratégiques nécessaires au lancement de la Phase 2 du PSNDPE qu'un atelier consultatif se tient du 24 au 27 novembre 2025 à l'hôtel Président de Yamoussoukro. Il s'agit spécifiquement de préparer le Plan de Travail Budgétisé sur 3 ans, incluant la liste et la matrice préliminaire des Indicateurs Liés au Décaissement (ILD) notamment les valeurs de base, les cibles, les budgets associés, les protocoles de mesure et de vérification, ainsi que l'organigramme de gouvernance, le PSNDPE étant multi-sectoriel.



Trois (03) axes prioritaires ont été identifiés pour la Phase 2 et seront discutés au cours des travaux. Il s'agit de :

- Le premier axe prioritaire concerne l'accès aux soins et la Couverture Maladie Universelle avec comme domaines d'interventions clés l'élargissement de la couverture des bénéficiaires, la modernisation des processus de gestion grâce à l'intelligence artificielle, et le renforcement de la collaboration avec le secteur privé.
- Le second axe prioritaire va adresser les problématiques de la Nutrition et le Développement de la petite enfance avec la mise en œuvre des interventions intégrées en nutrition communautaire, la stimulation précoce et l'éducation parentale pour offrir à chaque enfant un départ optimal.
- Le troisième axe prioritaire ciblera la digitalisation du système de santé avec un accent majeur sur l'amélioration de la gouvernance, la transparence et l'allocation des ressources grâce au renforcement de l'usage des données.

L'atelier réunit l'ensemble des parties prenantes du secteur de la santé à savoir :

Ministères de tutelle et leurs directions techniques (MSHPCMU et MEPS)

Autres Ministères techniques (MFB, MEPD, MFFE, MENA, MINADER)

Institutions nationales (CNAM, DGPS, CONANUT, FENOSCI, ACPCI)

Établissements universitaires (UFR Sciences de la Santé)

Partenaires techniques et financiers (Banque Mondiale, IFC, OMS, UNICEF, JICA) vers un système de santé plus humain, inclusif et fondé sur les données.

